



Feuillet paroissial de Saint-Anaclet

Août 2021

À compter du 12 juillet dernier, nous avons eu droit à certains assouplissements qui ne se sont pas toujours avérés avantageux quant au nombre de personnes dans l'église. On nous permettait la distance d'un mètre entre les personnes à condition de garder le masque et de demeurer assis lors des célébrations dominicales. Compte tenu que nous devons faire trois 3 funérailles entre le 19 et le 31 juillet, nous avons fait des ajustements de façon à respecter la limite approchée de 2 mètres avec l'intention d'appliquer ce modèle également aux dimanches. Par contre, ce changement nous impose de demeurer assis en tout temps pour éviter des rapprochements indus lors des changements de position des fidèles. Pour le masque, certains assouplissements sont toujours permis mais tellement difficiles à appliquer que nous préférons exiger qu'on le porte en tout temps jusqu'à nouvel ordre. Ce changement de configuration nous permettra de laisser entrer environ 130 personnes lors des funérailles; ce qui constitue une amélioration par rapport à la limite antérieure de 70 fidèles.

Célébrations d'août 2021

Dimanche le 8 août 2021

10 h 00 Anniversaire du décès de feu M. Edmond Ruest
Feu Stéphane Gagné par son père Jean-Guy

Dimanche le 29 août 2021

10 h 00 Anniversaire du décès de feu M. Viateur Proulx
Anniversaire du décès de feu Mme Jeanne D'Arc Francoeur
Anniversaire du décès de feu Mme Madeleine Gendreau

14 h 00 Baptême de Lyvia, enfant de Amélie Proulx et de Jean-François Bernier Caron.
Toutes nos félicitations.

A vos prières

M. Placide Robichaud, décédé à l'âge de 89 ans et deux mois. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Anaclet le 19 juillet 2021 à 10 h 30.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies et l'assurance de nos prières.

Noter que le bureau de la fabrique est ouvert le lundi après-midi de 13 h à 16 h. Le restaurant Trilou Sushi étant toujours fermé le lundi, cela réduit la circulation dans le presbytère.

Vos offrandes

27 juin 2021	251,75 \$
11 juillet 2021	159,00 \$

Un grand merci pour votre participation.

Lampes du sanctuaire

5 aout 2021	Aux intentions de Martine Bérubé et Maurice Lepage
12 aout 2021	Aux intentions de feu Mme Béatrice Pelletier
19 aout 2021	Aux intentions de Mme Jeannine Marquis
26 aout 2021	Aux intentions de la famille Réjeanne Fournier

Sincères remerciements aux personnes qui ont offert des lampes du sanctuaire pour les mois à venir; ce qui nous procure une réserve de dons à cet effet. Les nouveaux dons pour des lampes du sanctuaire sont toujours bienvenus car nous sommes souvent en manque.

Réjeanne Fournier et Maurice Lepage

Pour toute information concernant votre fabrique, les horaires de messes et le feuillet paroissial, consulter notre site web <http://paroissestanaclet.com>

Une multitude de sujets ont été placés sur ce site pour vous tenir informés des services de la Fabrique.

Retour des célébrations de la parole et autres changements permis

Compte tenu de la situation pandémique qui s'améliore et en espérant des assouplissements additionnels d'ici septembre, les célébrations de la parole pourront reprendre avec la rentrée. De plus, notre chorale paroissiale pourra se produire de nouveau avec un plus grand nombre de choristes tout en respectant les normes de la Santé publique. Ce qui constitue une excellente nouvelle en permettant à tous et à toutes de se rassembler et venir chanter pour le plaisir de notre population paroissiale. Si vous êtes intéressés par notre chorale, bien des places seront disponibles puisque nous avons perdu d'excellentes voix durant la pandémie. Le directeur Régis Lavoie serait vraiment comblé d'accueillir de nouvelles recrues pour appuyer l'équipe en place.

Dans le cadre des messes et des célébrations de la parole, aucun servant de messe ne sera autorisé pour le moment puisqu'il faut toujours respecter la distance d'un mètre en tout temps. Par contre, lorsque requis, plus d'un lecteur pourront partager le même lutrin et microphone dans une même célébration, tout en respectant toujours un mètre de distance.